



Fonds régions et ruralité — volet 2

Rapport d'activités pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021

Rapport à l'intention :

- du conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges
- des citoyens de Vaudreuil-Soulanges

Transmis à titre informatif :

- au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Adopté le 23 février 2022

Fonds régions et ruralité — volet 2
Rapport d'activités pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
Rapport à l'intention du conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et des citoyens de Vaudreuil-Soulanges.

Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges

Février 2022

Table des matières

1. Mise en contexte	1
1.1 Les objectifs du Fonds régions et ruralité — volet 2	1
1.2 Les étapes menant à l'utilisation des sommes	2
2. Rappel des priorités d'intervention	3
3. Ressources financières du FRR et répartition	5
3.1 Répartition du FRR selon les priorités d'intervention	5
3.2 Montants consacrés à l'administration du FRR	5
3.3 Montants consacrés à la concertation des intervenants interpellés par le FRR	5
4. Bilan des activités par priorité d'intervention	6
4.1 Contribution au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges	6
4.2 Poursuite de la mobilisation au sein des communautés et encourager leurs initiatives	10
4.3 Soutien au développement des projets structurants dans la MRC	12
Annexe 1 – Liste du soutien accordé aux initiatives du territoire	14

1. Mise en contexte

Le projet de loi n° 47 - *Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités*, a été sanctionné à l'Assemblée nationale, le 11 décembre 2019, créant le Fonds régions et ruralité (FRR).

Le FRR est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2020. Il est doté d'une enveloppe totalisant près de 1,3 G\$ pour la durée du Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes. Ainsi, des crédits s'élevant à 250 M\$ y sont prévus pour 2020, lesquels passeront à 267,5 M\$ pour chaque année suivante, et ce, jusqu'en 2024.

Le volet 2 du programme concerne le soutien à la compétence de développement local et régional. Ce volet vise à appuyer, en complémentarité à d'autres programmes gouvernementaux, dans leurs champs de compétence, tout effort de développement local et régional des MRC.

La MRC assume donc la gestion de ce volet. Il lui appartient d'identifier ses propres priorités d'intervention et de mettre en place ses politiques de soutien à son milieu. Ainsi, selon les priorités et politiques de la MRC, peuvent être admissibles à une aide technique ou à une subvention de celle-ci :

- les organismes municipaux (incluant la MRC elle-même) ;
- les conseils de bande des communautés autochtones ;
- les coopératives ;
- les organismes à but non lucratif ;
- les entreprises (privées ou d'économie sociale), à l'exception des entreprises privées du secteur financier ;
- les personnes souhaitant démarrer une entreprise ;
- les organismes des réseaux de l'éducation ;
- les artistes professionnels ou des regroupements d'artistes professionnels, dans le cadre d'ententes sectorielles de développement avec le Conseil des arts et des lettres du Québec.

À cet effet, la MRC s'est engagée à réaliser annuellement un rapport d'activités et de le rendre disponible au MAMH et à ses citoyens. Le présent document concerne la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

1.1 Les objectifs du *Fonds régions et ruralité* — volet 2

Conformément à l'entente de gestion conclue avec le gouvernement, les mesures auxquelles les MRC peuvent affecter les sommes reçues dans le cadre de ce volet peuvent notamment porter sur les objets suivants :

- la réalisation de leurs mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement ;

- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) ;
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental ;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement avec des ministères ou des organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- le soutien au développement rural.

1.2 Les étapes menant à l'utilisation des sommes

Adoption des priorités d'interventions

La MRC a établi, en regard aux dispositions de l'entente conclue avec le MAMH, ses priorités pour l'utilisation du FRR. Ces priorités ont été identifiées à partir des outils existants de planification. Les priorités ont été considérées par le conseil le 21 mars 2021 lors de la répartition de l'enveloppe du FRR. Les libellés finaux de ces priorités ont été déposés dans le site Internet de la MRC.

Adoption des politiques de soutien

Les règles d'utilisation des sommes du FRR de Vaudreuil-Soulanges sont incluses dans les politiques de soutien aux entreprises et celles aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Ces politiques sont disponibles dans le site Internet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Ces outils ont été développés afin d'informer la communauté d'affaires, les organismes et les municipalités locales sur les leviers existants pour la réalisation de leurs projets, de la façon d'obtenir du financement ou des subventions ainsi que des règles d'attribution. Ces politiques ont été adoptées le 21 mars 2021.

- La *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* a été adoptée sous la forme du *Fonds de développement des communautés* (FDC).
- La *Politique de soutien aux entreprises* représente l'offre de services de DEV.

2. Rappel des priorités d'intervention

Le conseil de la MRC a manifesté sa volonté de poursuivre les efforts mis en place dans les dernières années pour soutenir le développement local et régional. Il est proposé d'affecter les sommes du FRR selon les priorités d'interventions régionales incluses dans les diverses politiques et programmes déjà reconnus par le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, soit la *Politique de développement social durable* (PDSD) et le plan stratégique de DEV.

Notez que les priorités ne sont pas présentées par ordre d'importance.

A- Contribuer au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges

Acteur interpellé : DEV Vaudreuil-Soulanges

Secteurs priorisés : agriculture et agroalimentaire, vitalité commerciale, industrie touristique, logistique et transport, manufacturier, science de la vie et technologie de la santé et services aux entreprises.

- Stimuler et soutenir l'émergence de projets entrepreneuriaux sur le territoire (incluant les entreprises d'économie sociale) ;
- Accompagner les entrepreneurs dans leurs projets à tous les stades du développement de leur entreprise ;
- Soutenir les jeunes entrepreneurs, notamment par le maintien du *Fonds de Soutien à l'entrepreneuriat (FSE)* ;
- Encourager le démarrage, le développement et la consolidation des initiatives d'économie sociale, notamment par le maintien du *Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS)* ;
- Contribuer au développement des savoirs et des connaissances des espaces économiques et des entreprises de Vaudreuil-Soulanges ;
- Positionner avantageusement le territoire par le biais d'actions de prospection ciblée ;
- Réaliser le plan de relance économique de Vaudreuil-Soulanges.

B- Actualiser et réaliser les actions du *Plan de gestion des matières résiduelles*

Acteurs interpellés : MRC et municipalités locales

- Mettre en œuvre le *Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020* adopté le 17 août 2016.

C- Poursuivre la mobilisation au sein des communautés et encourager leurs initiatives

Acteurs interpellés : MRC, DEV, municipalités locales, OBNL/coopératives, citoyens

- Maintenir les outils d'accompagnement et de soutien aux municipalités et à leurs communautés ;
- Encourager les nouvelles initiatives en mettant à la disposition des promoteurs un fonds similaire au Pacte rural issu de l'ancienne *Politique nationale de la ruralité* ;
- Favoriser l'émergence de projets et d'initiatives en matière de développement régional permettant la complémentarité des municipalités rurales et urbaines.

D- Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC

Acteur interpellé : conseil de la MRC

- Répondre à toute opportunité en matière de développement (au sens large).

3. Ressources financières du FRR et répartition

Le montant total du *Fonds régions et ruralité — volet 2* de la MRC de Vaudreuil-Soulanges fut de 1 454 202 \$ pour l'entente 2021-2022. À ce montant s'ajoute 238 375 \$ provenant de l'entente 2020-2021.

Aucune entente sectorielle de développement local ou régional n'a été conclue avec des ministères ou des organismes du gouvernement dans le but d'accroître le montant disponible dans le cadre de l'enveloppe du FRR.

3.1 Répartition du FRR selon les priorités d'intervention

A) Contribuer au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges :

- Soutien à la mission de développement local de DEV, incluant :
 - o L'entrepreneuriat et l'économie sociale ;
 - o Le soutien à l'innovation touristique ;
 - o La promotion des attraits touristiques ;
 - o Le soutien aux navettes fluviales régionales.

775 110 \$

B) Actualiser et réaliser les actions du *Plan de gestion des matières résiduelles* :

C) Poursuivre la mobilisation au sein des communautés et encourager leurs initiatives :

- Fonds pour la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer la qualité des milieux de vie (100 000 \$) ;
- Fonds disponibles au conseil de la MRC pour soutenir les projets structurants (817 467 \$).

613 068 \$

3.2 Montants consacrés à l'administration du FRR

Aucune somme n'a été versée à la MRC ou à DEV à titre de compensation pour l'administration de l'entente du FRR. Toutefois, le directeur général adjoint de la MRC et l'agent de soutien au développement social durable accompagnent le conseil de la MRC dans l'exécution du protocole d'entente.

3.3 Montants consacrés à la concertation des intervenants interpellés par le FRR

Aucune somme du FRR n'a été utilisée pour concerter et mobiliser les intervenants dans l'exécution des actions menant à la réalisation des engagements de la MRC. Les comités, les tables de travail et les ressources nécessaires à l'exécution de ces travaux ont été à la charge de la MRC et de DEV.

4. Bilan des activités par priorité d'intervention

4.1 Contribution au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges

En 2015, la MRC a décrété que DEV est l'organisme délégataire au sens de la loi des pouvoirs de l'article 126.2 de la *Loi sur les compétences municipales* (LCM). Cette délégation a été renouvelée en 2020 pour une nouvelle période de 5 ans (2021-2025). La MRC lui confie ainsi la planification et le soutien au développement économique sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et à cette fin, DEV doit, entre autres :

1. Prendre toute mesure de soutien à l'entrepreneuriat, incluant la concertation et la planification des mesures reliées à l'entrepreneuriat de l'économie sociale ;
2. Élaborer et veiller à la réalisation d'un plan stratégique régional de développement intégré, incluant un plan d'action pour l'économie et l'emploi ;
3. Effectuer des activités d'attraction et de rétention d'entreprises dans les secteurs industriel, commercial et touristique ;
4. Mettre en place les conditions propices à l'établissement du pôle logistique d'innovation multisite en concertation avec la MRC, les municipalités concernées, les gouvernements provincial et fédéral et les acteurs de la chaîne logistique ;
5. Mettre en place des outils de promotion et d'accueil touristique, des initiatives de mise en valeur du territoire et des aides financières pour les entreprises et les organismes dans le but de bonifier l'offre touristique et commerciale ;
6. Accompagner les intervenants dans la mise en valeur et les retombées économiques du canal de Soulanges et la gestion du Parc régional du canal de Soulanges, incluant la gouvernance et la gestion ;
7. Agir en tant qu'organisme consultatif auprès de tout ministère, mandataire ou organisme dédié au développement économique de son territoire ;
8. S'engager à réaliser tout mandat, avec les budgets dédiés nécessaires, qui découle de l'exercice de l'une ou l'autre des compétences qui sont attribuées à la MRC par la loi et qui sont associées au développement local ou régional et au soutien à l'entrepreneuriat ou qui découle d'une entente conclue entre la MRC et le gouvernement, l'un de ses ministères ou organismes ou de tout autre organisme ;
9. Gérer tout autre fonds de développement ou de capital de risque incluant le fonds local d'investissement (ci-après nommé « FLI »).

Afin de répondre à l'objet de l'entente, DEV doit, entre autres, analyser, valider et apporter avis et des conseils relatifs aux diverses phases de vie d'une entreprise, jouer un rôle de courroie de transmission, soutenir des projets visant la création d'emplois de qualité pour les citoyens et particulièrement notre jeunesse, accompagner des projets et gérer les espaces dédiés aux activités commerciales et industrielles, maintenir à jour et développer nos connaissances du territoire et de nos secteurs d'activités, promouvoir l'image du territoire, mettre en valeur les initiatives des promoteurs, être proactif dans la promotion de tous les secteurs d'activités (touristique, agroalimentaire, commercial, culturel et industriel) et identifier les lieux d'affaires disponibles sur tout le territoire. Pour l'année 2021, la contribution totale de la MRC (incluant la part du FRR) est de 2 450 110 \$.

Les points suivants dressent les faits saillants des interventions de DEV pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 (période financière et d'évaluation des activités de la corporation).

Données générales

- Total de 251 dossiers soutenus pour un montant total de 9 801 996 \$ en financement octroyé.
- Onze (11) entrepreneurs soutenus grâce à la mesure de Soutien au travail autonome (STA) avec Emploi-Québec.
- Douze (12) formations virtuelles offertes rejoignant 50 participants.
- Calendrier Hiver-Printemps : 15 ateliers de travail collaboratif offerts à 45 entrepreneurs.
- Révision de la formule d'accompagnement pour l'automne 2021 : travail de préparation avec l'École des entrepreneurs et révision de la boîte à outils en démarrage d'entreprise.
- Quinze (15) personnes ont assisté à l'une des 6 séances d'informations pour le démarrage d'entreprise au début de l'année 2021.
- Révision de l'approche des capsules informatives tournées pour intégration dans la boîte à outils de démarrage. Nous avons communiqué de l'information sur le démarrage de façon individuelle une bonne partie de l'année.

Faits saillants des interventions sectorielles

Le bilan annuel de DEV est présenté dans la Réalisation 2022 de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Vous pouvez le consulter en suivant le lien suivant : <https://mrcvs.ca/documents-de-reference/>

Utilisation du FRR

Salaire des ressources en accompagnement d'entreprise de DEV (mission de base) : 521 985 \$
Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS) : 9 015 \$
Fonds de soutien en entrepreneuriat (FSE) : 19 000 \$
Promotion touristique : 120 000 \$
Fonds d'aide au développement touristique (FADT) : 80 000 \$
Soutien au déploiement des navettes fluviales régionales : 25 110 \$

Faits saillants des interventions sectorielles

1 | SOUTENIR L'ACHAT LOCAL

Déploiement de la campagne promotionnelle régionale « Achat local Vaudreuil-Soulanges »

Dans le contexte extraordinaire de la pandémie, plusieurs outils ont été déployés rapidement pour faciliter l'achat local. Dans un premier temps, un répertoire géolocalisé des commerces a été mis en ligne pour permettre de découvrir de façon simple et efficace l'offre commerciale du territoire. De plus, une collaboration avec le Marché écolocal de la Coop-CSUR a permis d'offrir une plateforme de vente en ligne aux commerçants qui n'avaient pas de site Web transactionnel. D'ailleurs, près de 50 producteurs ou commerçants de Vaudreuil-Soulanges vendent en ligne dans le site du Marché écolocal. À cela s'ajoute un ensemble d'actions visant à soutenir les commerçants et à valoriser l'achat local dont la diffusion de capsules vidéo promotionnelles, des concours déployés sur la page Facebook *Achat local Vaudreuil-Soulanges* qui est animée quotidiennement et une campagne d'affichage en collaboration avec les municipalités et sur les panneaux autoroutiers.

2 | STIMULER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES

- Lancement du *Programme d'appui à la relance économique des entreprises* (PARÉE) afin de soutenir la transformation numérique des entreprises tant pour le volet transactionnel que pour l'automatisation.
- Référencement d'entreprises aux partenaires, dont les Centres d'excellence en formation industrielle, Productique Québec, MAPAQ, MEI pour l'obtention de diverses subventions visant à les soutenir dans leur transformation numérique.
- Signature d'une entente de partenariat avec le Centre québécois d'innovation en commerce (CQIC)/Numana afin d'assurer le soutien aux détaillants de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en matière de virage numérique.

3 | ACCÉLÉRER L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET SOCIALE

Promotion et soutien au programme des Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif (BIEC)

DEV a contribué à promouvoir et à analyser un appel de projets visant à soutenir l'émergence et le développement des entreprises et de projets d'économie sociale à la grandeur de la Montérégie. Quatre projets ont été soumis sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges. Deux projets ont remporté des bourses pour un montant de 10 000 \$ que DEV a bonifié de 7 500 \$ pour la réalisation des projets gagnants.

4 | PRENDRE PART À LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Projet de Hub alimentaire

En novembre 2018, DEV a relancé son comité consultatif agri-agro avec la contribution aux réflexions des producteurs de proximité (maraîchers, petits fruits, vignobles, produits du miel et de l'érable, etc.), la coopérative CSUR (Marché écolocal), le MAPAQ et le CISSMO. Le comité vise à soutenir une meilleure offre agroalimentaire et une disponibilité des productions pour la population urbaine de notre territoire.

À la suite des résultats des consultations du public et des producteurs, il a été décidé de développer en 2020 le modèle d'affaires d'un projet de « Hub alimentaire » dans Vaudreuil-Soulanges. Le Hub alimentaire est un espace localisé dans l'espace urbain de Vaudreuil-Soulanges (carrefour commercial) où il sera possible de s'approvisionner, sur place ou en ligne, en produits locaux frais ou transformés, en abondance et en variété, et ce, 12 mois par année. Le Hub proposera une image de marque distinctive forte pour promouvoir les produits locaux à l'échelle régionale.

- **Participation à l'étude d'accessibilité du parc industriel de Coteau-du-Lac en partenariat avec la ville et les propriétaires (Broccolini et Alta industriel)**
- **Membre du comité consultatif du Centre Zone franche de Cargo-M**
- **Collaboration pour la réalisation d'une étude de flux de marchandises dans le Grand Montréal**
- **Soutien à la ville et aux propriétaires pour l'établissement d'Amazon et l'agrandissement de Canadian Tire/Fedex**

5 | FAVORISER LA CONNAISSANCE ET LA FRÉQUENTATION DES ATTRAITS

- **Création des Rallyes ExploreVS**

L'équipe de DEV, en collaboration avec le Groupe SDL, a créé de toute pièce une toute nouvelle expérience sécuritaire et adaptée au contexte de la pandémie pour mettre en valeur l'offre touristique : les Rallyes ExploreVS. Plus de 1 200 participants ont pris part aux cinq différents rallyes touristiques offerts au courant de l'été dans lesquels 75 attractions furent mis en valeur par des visites, des dégustations ou des cadeaux.

Vu l'engouement suscité par les rallyes au cours de l'été, deux nouveaux ont été développés et proposés à l'automne, cette fois-ci sur le Web. Ceux-ci ont attiré plus de 120 participants répartis dans 56 équipes et ont permis de découvrir 32 entreprises touristiques ayant une offre automnale et hivernale.

- **Activités offertes au canal de Soulanges**

Le kiosque de location de kayaks et de SUP était de retour cette année et pour l'opérer DEV s'est adjoint le Carrefour jeunesse emploi de Vaudreuil-Soulanges (CJEVS) à titre de partenaire pour la prise en charge de la gestion des ressources humaines. Quatre jeunes de la région ont occupé un emploi au kiosque cet été grâce à une aide d'Emploi d'été Canada. Plus de 1 300 embarcations ont été louées en 2020, principalement par des citoyens de Vaudreuil-Soulanges, et ce, suivant des procédures adaptées aux mesures sanitaires en vigueur. De plus, près de 250 yogis ont participé aux neuf séances de yoga offertes gratuitement dans le cadre des Samedis Zen.

6 | SÉCURISER LES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES

- **Expérience sécuritaire pour les usagers de la Piste cyclable Soulanges**

Un partenariat avec le Comité jeunesse La Presqu'île a été mis sur pied, pour assurer une présence des Anges des parcs et de Projet X le long du canal de Soulanges. L'objectif était d'assurer une surveillance quant au respect des mesures sanitaires et d'améliorer la qualité de l'expérience des usagers, en particulier les jeunes.

- **Outils de distanciation à l'effigie de la campagne régionale d'achat local**

En mai, DEV a mis en place une série d'outils, tels que des autocollants pour portes, des vinyles de plancher et des décalques à peindre pour l'extérieur, afin d'appuyer les entreprises commerciales et manufacturières, les organismes et les municipalités dans l'application et le respect des mesures sanitaires en vigueur. Ces outils arborent tous le logo de l'initiative AchatlocalVS.com pour démontrer l'aspect collaboratif et identitaire de cette démarche.

7 | SOUTENIR LA VALEUR FONCIÈRE DES ESPACES ÉCONOMIQUES

- Mandat de prospection industriel lancé en décembre avec pour objectif de présenter les avantages de la région aux entreprises des secteurs agroalimentaires et des équipements médicaux.
- Participation à diverses rencontres à la demande des villes pour soutenir le développement de leurs parcs industriels.

Le dernier rapport annuel de DEV est disponible dans son site Internet (www.developpementvs.com) et sur celui de la MRC.

De plus, DEV offre un programme de soutien à l'entrepreneuriat (FSE) et un *Fonds de développement des entreprises d'économie sociale* (FDEÉS). Ces deux fonds sont rendus possibles par la disponibilité des fonds du FRR. Les projets acceptés dans le cadre de ces deux fonds sont présentés à l'annexe 1.

Utilisation du FRR

Salaire des ressources en accompagnement d'entreprise de DEV (mission de base) : 530 000 \$
<i>Fonds de développement des entreprises d'économie sociale</i> (FDEÉS) : 10 000 \$
<i>Fonds de soutien en entrepreneuriat</i> (FSE) : 30 000 \$
Promotion touristique : 120 000 \$
<i>Fonds d'aide au développement touristique</i> (FADT) : 60 000 \$
Soutien au déploiement des navettes fluviales régionales : 25 110 \$

4.2 Poursuite de la mobilisation au sein des communautés et encourager leurs initiatives

Pour faire suite au Pacte rural qui s'est terminé en 2015-2016¹, il a été décidé de développer une structure de soutien efficace pour les acteurs du développement social du territoire. L'année 2016 a été marquée par la réflexion et le développement d'un nouvel outil de financement capable de répondre adéquatement aux enjeux de développement des communautés de l'ensemble de la MRC. En septembre 2016, le conseil de la MRC a pris la décision de créer le *Fonds de développement des communautés* (FDC).

¹ Le programme et l'appellation Pacte rural ont été maintenus dans la région lors de la première année du FRR.

Le FDC est une formule facilitant le soutien des projets visant l'amélioration de la qualité des divers milieux de vie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Cette formule rallie le *Fonds régions et ruralité — volet 2* et le *Fonds de développement social* de la MRC. Sous forme de guichet unique, le FDC se veut avant tout la porte d'entrée pour les divers fonds gérés par la MRC et disponibles aux initiatives des intervenants de la *Politique de développement social durable* (PDSO). Pour faciliter le travail des promoteurs, les acteurs chargés de l'administration du Fonds (comité d'analyse et conseil de la MRC) auront la responsabilité de sélectionner les meilleurs fonds pour soutenir les projets déposés.

La PDSO est le fruit d'un large processus consultatif réalisé de 2006 à 2008 auquel ont participé 121 organisations et 80 citoyens du territoire. La PDSO de Vaudreuil-Soulanges permet d'agir localement et régionalement afin de soutenir et de développer le partenariat entre les organismes du milieu. Son objectif est de favoriser l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyens et le mieux-être des collectivités de Vaudreuil-Soulanges dans une perspective intégrée et durable.

Depuis 2011, la table territoriale de développement social durable, une concertation intersectorielle réunissant une vingtaine d'organisations de la région, travaille au développement de collectivités dynamiques et solidaires dans un environnement sain et sécuritaire.

Pour en apprendre davantage, consultez la page dédiée à la PDSO dans le site Internet de la MRC.

En 2021, le FDC tient compte des planifications existantes à la MRC, en particulier la *Politique de développement social durable*. Le nouveau fonds regroupe les éléments suivants :

- les dimensions territoriales et locales ainsi que celles des milieux dévitalisés et prend en compte les orientations et les objectifs d'intervention ;
- les modalités de mobilisation, d'animation, d'information et de reddition de comptes à la population ;
- les composantes de la gouvernance, soit les mécanismes de gestion de l'enveloppe budgétaire, le processus décisionnel pour le choix des projets, ainsi que le contenu, les moyens et la fréquence de la diffusion des résultats.

L'appel de projets du FDC a été mené du 23 avril au 18 juin 2021. Huit projets de développement social ont été sélectionnés et ont obtenu des subventions totalisant 74 134 \$.

De plus, le conseil de la MRC a décidé de maintenir le *Fonds d'innovation et de développement touristique*. Accompagné par DEV, mais adopté par le conseil, ce fonds vise à reconnaître les projets permettant d'augmenter le nombre de visiteurs sur le territoire et de leur offrir une expérience enrichissante. Les projets acceptés au cours de l'année visée sont présentés à l'annexe 1.

Utilisation du FRR

- Fonds de développement des communautés (FDC) : 74 134 \$

4.3 Soutien au développement des projets structurants dans la MRC

Cette priorité avait été identifiée afin de permettre au conseil de la MRC de saisir une ou des opportunités en cours d'année.

Utilisation du FRR

Projets relatifs aux opportunités :
 - Équipements régionaux 2021 : 277 000 \$
 - Info-territoire : 222 880 \$

Le protocole du FRR demande la participation de la MRC dans le cadre de l'évaluation de son programme. Les données exigées sont les suivantes :

- Nombre de priorités d'intervention ainsi que les principales clientèles et secteurs visés :
4

Priorités d'intervention	Principales clientèles visées	Principaux secteurs visés
Contribuer au développement économique du territoire de Vaudreuil-Soulanges	- Entreprises - Entreprises d'économie sociale	- Développement économique et des affaires
Actualiser et réaliser les actions du <i>Plan de gestion des matières résiduelles</i>	- Municipalités - Autre : population	- Environnement et développement durable
Poursuivre la mobilisation au sein des communautés et encourager leurs initiatives	- Municipalités - Organismes locaux ou régionaux - Autre : population	- Services de proximité - Développement et innovation sociale
Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC	- Autre : selon opportunités	- Autre : selon opportunités

- A) Estimation du nombre total d'emplois créés ou maintenus par les projets d'entreprises :
- Pour les projets soutenus par le FRR : 15 emplois
 - Pour les projets soutenus par les ressources professionnelles de DEV lors de l'octroi d'un financement (excluant les fonds spéciaux COVID) : plus de 32 emplois créés et 68 emplois maintenus
- B) Estimation du nombre d'emplois créés ou maintenus par les projets structurants pour améliorer les milieux de vie :
- Quatre (4) emplois créés
 - Neuf (9) emplois maintenus

- C) Estimation du nombre de personnes/année ayant donné des services-conseils aux entrepreneurs désirant lancer une entreprise ainsi qu'aux entreprises existantes et nombre d'entrepreneurs et d'entreprises ayant bénéficié de ces services :
- Six (6) bénéficiaires pour l'équivalent de quatre (4) personnes/année.
 - Quatorze (14) financements octroyés totalisant 374 015 \$ pour des investissements générés de plus de 2,8 M\$
- D) Estimation du nombre de personnes/année ayant donné du soutien aux communautés et groupes communautaires et nombre de communautés ou de groupes ainsi aidés :
- Une municipalité et 7 groupes communautaires ont bénéficié de l'aide.
- E) Estimation du nombre de personnes/année ayant donné du soutien aux communautés et groupes communautaires et nombre de communautés ou de groupes ainsi aidés :
- Une municipalité et 7 groupes communautaires ont bénéficié de l'aide.

Annexe 1 – Liste du soutien accordé aux initiatives du territoire

Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS)

Bénéficiaires	Titre du projet	Subvention FRR	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
VIVRE et Grandir Autrement	Plan d'affaires	9 015 \$	12 875 \$	0

Programme Soutien à l'entrepreneuriat (FSE)

Bénéficiaires	Subvention FRR	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Jean-Michel Thouin (Van Camp)	5 000 \$	121 000 \$	1
Olivier Chevrier et Soméane Perraton (Tompol inc.)	5 000 \$	145 000 \$	2
Stéphanie Fauteux (Atelier à fleur de terre inc.)	5 000 \$	98 100 \$	1
Carryanne Pépin-Leduc et Maxime Dagenais (Fillettes & Fistons)	5 000 \$	170 000 \$	2

Fonds d'aide au développement touristique (FADT)

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FRR	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Développement Vaudreuil-Soulanges	Plan de développement touristique	25 000 \$	25 000 \$	0
Développement Vaudreuil-Soulanges	Soutien à l'innovation touristique (stratégies et mise en œuvre du Plan de développement touristique)	55 000 \$	55 000 \$	0

Fonds de développement des communautés (FDC)

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FRR	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Centre prénatal et jeunes familles	Au rythme de la musique	12 452 \$	22 467 \$	0
CPE La Relève	Effet Papillon Soulanges	2 500 \$	8 697 \$	0
L'Aiguillage	Surmonter l'accumulation morbide	1 000 \$	1 428 \$	0
L'Atelier paysan	Le plateau communautaire	23 580 \$	50 941 \$	1
LGBTQ2+	Développement de services LGBTQ2+ pour les jeunes de Vaudreuil-Soulanges	18 000 \$	30 000 \$	1
Maison de la famille Vaudreuil-Soulanges	Les parcs comestibles de Vaudreuil-Soulanges	10 000 \$	18 968 \$	0

Fonds régions et ruralité — volet 2

Rapport d'activités pour la période du 1^{er} janvier 2021- 31 décembre 2021

Municipalité de Terrasse-Vaudreuil	Aménagement via active	4 302 \$	26 688 \$	0
Parrainage civique de Vaudreuil-Soulanges	Accessibilité universelle : Pour des communautés plus inclusives (volet 2)	2 300 \$	3 300 \$	0

Projets relatifs aux opportunités

Bénéficiaire	Titre du projet	Subvention FRR	Valeur totale	Emplois créés ou maintenus
Maison Trestler	Soutien aux équipements régionaux (2021)	25 000 \$	25 000 \$	1
Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	Soutien aux équipements régionaux (2021)	55 000 \$	55 000 \$	1
Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges	Soutien aux équipements régionaux (2021)	62 000 \$	62 000 \$	0
Piste cyclable du canal de Soulanges	Soutien aux équipements régionaux (2021)	7 349 \$	7 349 \$	0
Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud	Soutien aux équipements régionaux (2021)	100 000 \$	100 000 \$	0
MRC de Vaudreuil-Soulanges	Projet écocentre de l'île	188 720 \$	188 720 \$	1